

2SMHAN
S.A.S au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 2 Rue JOSEPH LIAUTHAUD
69700 GIVORS
892 711 490 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2026

L'An Deux Mille Vingt Six
Le Trente et Un Mars, à Dix heures,

L'associé unique, Monsieur Sinan BOZKURT, possédant les 100 actions sur les 100 actions composant le capital social

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Démission du Président
- Remplacement du Président
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Sinan BOZKURT de ses fonctions de Président à compter de ce jour, l'accepte et lui donne plein et entier quitus de sa mission.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme aux fonctions de Président sans limitation de durée Monsieur Abdullatif BOZKURT, né le 06/02/2006 à Macon de nationalité française, demeurant 78 Chemin de Moly – 69230 SAINT GENIS LAVAL.

Monsieur Abdullatif BOZKURT déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'être frappé d'aucune incapacité ou indomptabilité de fonctions.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Mr Sinan BOZKURT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sinan Bozkurt', with a stylized, cursive script.